

BREIZH FAB

— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

RÈGLEMENT D'USAGES DE LA MARQUE

—
2019

Une dynamique



Le présent règlement a pour objet de définir les conditions et modalités d'exploitation de la marque dénommée « Breizh Fab ».

Cette marque est la propriété exclusive de la région Bretagne.

Il précise ainsi comment des structures partenaires et/ou prescriptrices peuvent utiliser la marque Breizh Fab au travers de son logotype pour mettre en valeur leurs participations à la dynamique régionale, et ce dans le respect du présent règlement d'usage.

SOMMAIRE

Définitions	p. 4
Conditions d'exploitations.....	p. 5
Affichage des partenaires - niveaux 1 et 2	p. 6 et 7
Valorisation des partenaires et des prescripteurs	p. 8
Appropriation de la marque par l'écosystème	p. 8
Valorisation des actions soutenues par Breizh Fab.....	p. 9
Charte graphique.....	p. 10 à 18

DÉFINITIONS

Règlement d'usage : le présent document constitue en lui-même le règlement d'usages de la marque Breizh Fab, complété de la charte graphique présentant les caractéristiques techniques à respecter (annexe I).

Marque : marque simple déposée pour le compte de la Région Bretagne à l'INPI, constituée du nom Breizh Fab et du logotype contenu dans la charte graphique.

Logotype : le logotype de la marque Breizh Fab est l'élément figuratif de la marque tel que déposé auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle.

Exploitants de la marque : les exploitants de la marque qui ont autorisation d'utiliser la marque sont :

- les partenaires fondateurs : la Région Bretagne, l'État, le CETIM, l'UIMM Bretagne, la CCI Bretagne, l'Institut Maupertuis, la FIM et PlastiOuest.

- les partenaires financiers : la Région Bretagne, l'UE (FEDER), l'UIMM Bretagne, le fonds F2I, le CETIM, l'État, la DIRECCTE, la CCI Bretagne, la FIM, PlastiOuest et l'Institut Maupertuis.

- les acteurs/prescripteurs : structures référencées Breizh Fab dans le cadre de l'appel à compétences, entreprises ayant bénéficiées des offres Breizh Fab ou faisant partie du réseau Breizh Fab, CDIB.

Sont exclues les personnes intervenant en tant que consultants indépendants sans structure propre.

CONDITIONS D'EXPLOITATION DE LA MARQUE

Dans un objectif de promotion de Breizh Fab et de l'industrie bretonne, le projet soutenu par l'action collective pourra être valorisé dans le cadre d'opérations de communication de différentes natures (relations presse, réseaux sociaux, événementiel...) portées par Breizh Fab.

En vertu du droit d'usage, l'exploitant pourra valoriser librement, sur tout support (publicitaire ou institutionnel), la participation à l'action collective Breizh Fab et/ou les résultats qu'il a obtenu sous réserve que celui-ci mentionne explicitement Breizh Fab et rappelle systématiquement les différents partenaires et financeurs de cette action collective régionale, conformément aux usages et applications définis en annexe.

Breizh Fab étant une marque déposée, le logo Breizh Fab ne pourra cependant être utilisé dans ce cadre **sans l'accord préalable du comité technique**, et sous réserve du respect des caractéristiques techniques mentionnées dans la charte graphique (annexe I).

Le droit d'usage de la marque pour l'exploitant s'éteint dès lors que celui-ci ne respecte plus les conditions et obligations prévues au règlement d'usage. L'extinction du droit d'usage de la marque entraîne immédiatement l'obligation pour l'exploitant de retirer toute référence à la marque de ses supports de communication.

Un cadre d'appropriation du dispositif régional par l'ensemble de l'écosystème a été défini en page 8.

AFFICHAGE DES PARTENAIRES - NIVEAU I

La valorisation des partenaires fondateurs (partenaires - niveau I) utilise un bloc marque avec système d'endossement : « Une dynamique ».

L'ordre d'apparition et la taille des logos des partenaires ne peuvent être modifiés.

Le logo Breizh Fab ne peut être utilisé dans un support (publicitaire ou institutionnel) sans que n'apparaisse le bloc marque des partenaires fondateurs.

BREIZHFAB
L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

Une dynamique



AFFICHAGE DES PARTENAIRES - NIVEAU 2

La valorisation des financeurs (partenaires - niveau 2) utilise un bloc marque avec système d'endossement : « Soutenue par ».

La proportion et l'ordre d'apparition des logos des financeurs ne peuvent être modifiés.

Le bloc marque du niveau 2 s'affichera sur l'ensemble des supports (bureautique, digital, promotionnel, évènementiel...) dès lors que son application le permet. Dans le cas où le support ne le permettrait pas, une mention textuelle des financeurs est, toutefois, fortement recommandée.



VALORISATION DES PARTENAIRES ET PRESCRIPTEURS

La valorisation des **partenaires et des prescripteurs** utilise un système d'estampille « Acteur de Breizh Fab ».

Son application est valable sur tous supports et sous réserve du respect des règles d'usage de la marque Breizh Fab.

L'utilisation de cette estampille se dédouane de l'affichage du bloc marque des niveaux 1 et 2.



APPROPRIATION DU DISPOSITIF BREIZH FAB PAR L'ÉCOSYSTÈME

L'appropriation de Breizh Fab par l'ensemble de l'éco-système se fait par un hashtag « # ».

Tout acteur/prescripteur impliqué dans la dynamique Breizh Fab peut communiquer par ce symbole et s'engage par ce biais à véhiculer une image positive et de la marque Breizh Fab qui se veut fédérateur.

Ce symbole « # » a pour objectif de créer une véritable communauté autour de cette dynamique régionale.

Un consultant ou une structure ne pourra en aucun cas s'approprier cette marque pour promouvoir des solutions qui seraient exclues de Breizh Fab.

L'utilisation de ce symbole se dédouane de l'affichage du bloc marque des niveaux 1 et/ou 2.

VALORISATION DES ACTIONS SOUTENUES PAR BREIZH FAB

Communiquer sur les actions soutenues par Breizh Fab contribue à lui donner une dimension régionale et européenne.

Pour donner de la visibilité à nos actions et en complément de vos supports de communication et des outils fournis par Breizh Fab, vous pouvez élargir la visibilité de Breizh Fab par différents moyens de communication. Il convient également de mentionner les soutiens financiers du dispositif régional lors de vos différents discours dans l'ordre suivant : @Région Bretagne @Fonds européen de développement régional (FEDER) @UIMM Bretagne - Service Développement Industriel @Fonds pour l'innovation dans l'industrie (F2i) @Cetim - Centre technique des industries mécaniques @République française @ DIRECCTE @CCI Bretagne @Fédération des Industries Mécaniques @PLASTI OUEST @Institut MAUPERTUIS

Activez les réseaux

N'hésitez pas à utiliser les réseaux sociaux pour fédérer le public autour des actions menées par Breizh Fab avec le **#BreizhFab** et à solliciter les comptes LinkedIn et Twitter **@breizh_fab** pour relayer vos posts.

Informez les médias

Vous pouvez également informer les journalistes des avancées des projets en leur transmettant vos communiqués ou dossiers de presse.

Relayez l'information

Valorisez les actions ou projets sur vos sites internet, vos newsletters et autres supports de communication digitales ou print et partagez vos actualités avec contact@breizhfab.bzh

CHARTE GRAPHIQUE - LE LOGOTYPE

BREIZHFAB

— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

Symbole graphique symbolisant le relais entre les industries, le lien...

Le logo

Le logo puise sa force par l'utilisation de deux typographies distinctes symbolisant d'un côté la **souplesse**, la **douceur** avec le mot «breizh» écrit dans une police arrondie et d'un autre côté la **puissance** avec le mot «FAB» écrit dans une police brute et impactante. Les couleurs ont été directement inspirées des couchés de soleil breton, toujours très contrastés et orangés, ainsi que par le côté sombre (noir) que renvoie le métal et le béton de l'industrie de manière générale.

Le symbole graphique accompagnant la signature du logo, évoque quant à lui, la notion de lien et d'entraide, le **trait d'union** entre les industries bretonnes. Plus que tout, ce trait épais nourrit l'ambition d'une force vive, l'existence d'une puissance régionale.

CHARTE GRAPHIQUE - LES COULEURS DU LOGO

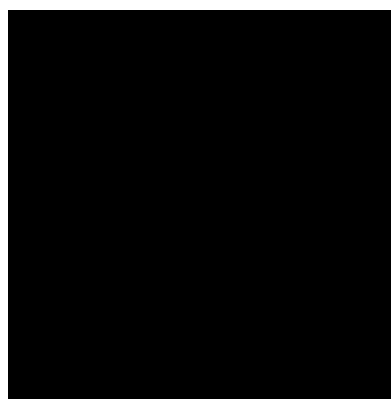


Pantone 165C

CMJN : 0 / 70 / 88 / 0

RVB : 236 / 103 / 42

WEB : #ec6729



Black

CMJN : 20 / 20 / 20 / 100

RVB : 0 / 0 / 0

WEB : #161412

CHARTE GRAPHIQUE - LES TYPOGRAPHIES

Arciform Sans

abcdefghijklmnopqrstuvwxy

123456789

Keep Calm

abcdefghijklmnopqrstuvwxy

123456789

Gill Sans

abcdefghijklmnopqrstuvwxy

123456789

CHARTE GRAPHIQUE - VERSION NIVEAU DE GRIS

BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

CHARTE GRAPHIQUE - VERSION MONOCHROME

BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

CHARTRE GRAPHIQUE - L'ESPACE DE PROTECTION

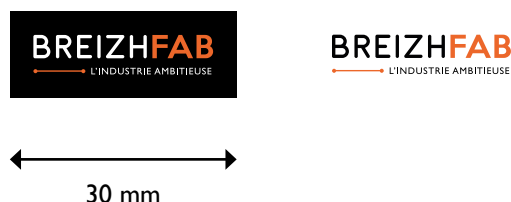
Cette zone garantit la bonne visibilité du logotype lorsque des éléments graphiques et visuels sont proches du logotype et qu'ils peuvent perturber sa lisibilité.

Cet espace vierge entourant le logotype, est basé sur la taille du B dans le logo.



CHARTRE GRAPHIQUE - TAILLE MINIMALE DU LOGO

La taille minimale autorisée est de 30 mm.
Aucune utilisation possible du logotype
sous cette dimension.



CHARTRE GRAPHIQUE - UTILISATION DU LOGO

Le logotype est utilisable de nombreuses façons, néanmoins le respect de la zone de protection est primordiale pour une visibilité adéquate et esthétique.

FOND NOIR



BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE



BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE



BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE



BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE



BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

FOND BLANC



BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE



BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE



BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE



BREIZHFAB
— L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

CHARTE GRAPHIQUE - UTILISATION DU LOGO

Le logotype est utilisable sur fond photo et couleurs, mais uniquement dans son encadré, en version principale ou en déclinaison monochrome. Il est tout de même conseillé d'utiliser le logo principale en priorité. Si cela n'est pas possible ou graphiquement inesthétique, se reporter aux autres utilisations.

FOND PHOTO

FOND ORANGE

LOGOS & COULEURS PRINCIPALES



LOGO SECONDAIRE



EXEMPLES D'AUTRES COULEURS (SEULEMENT EN MONOCHROME)



CHARTE GRAPHIQUE - LES INTERDITS D'USAGE

BREIZH
L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

Aucune inversion ou modification de couleurs

BREIZHFAB
L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

Aucune modification typographique du logo

BREIZHFAB
L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

Aucune suppression ou modification d'une partie du logo

BREIZH
L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

Aucune suppression ou modification d'une partie du logo

BREIZHFAB
L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

Aucune rotation ou distorsion du logo

BREIZHFAB
L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

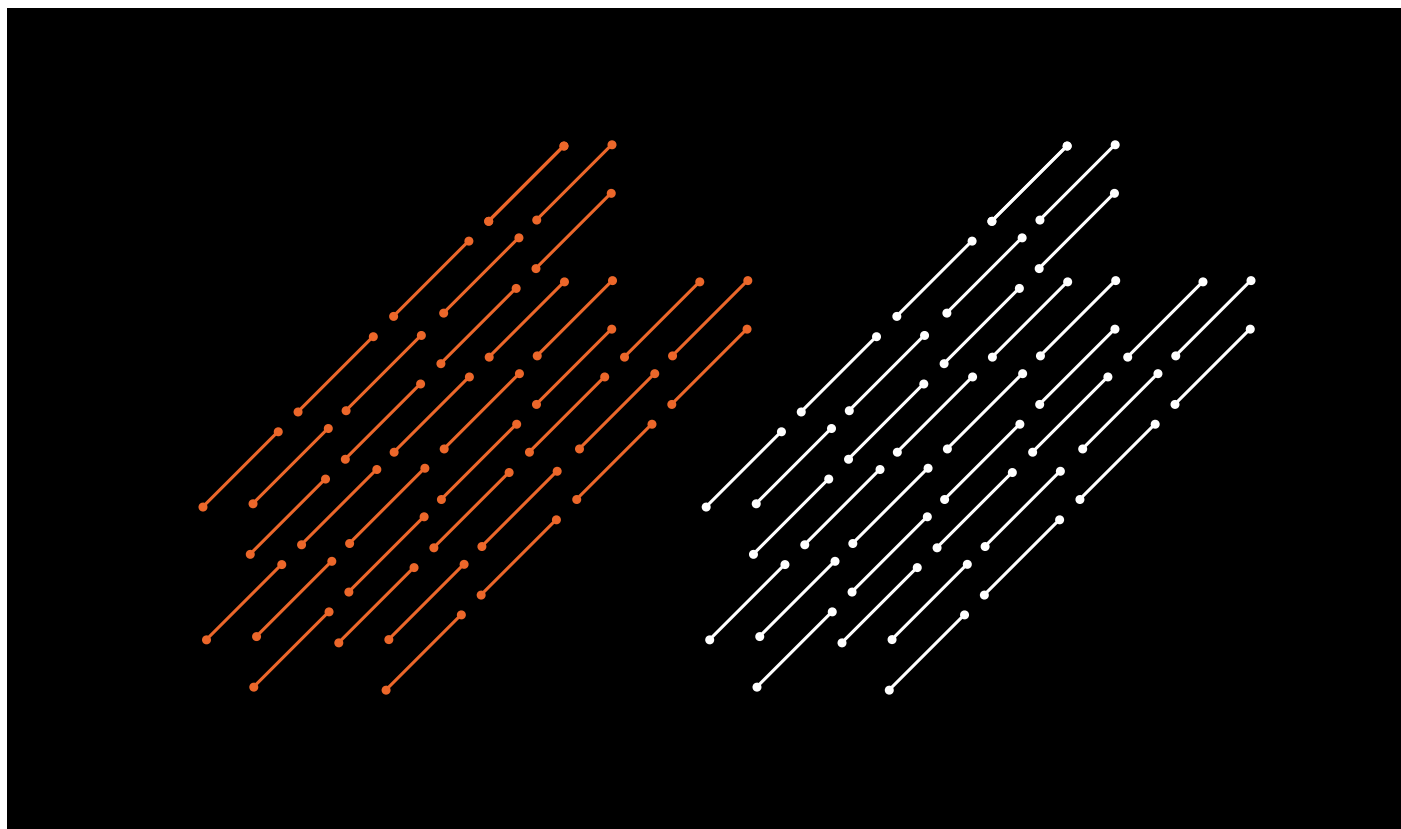
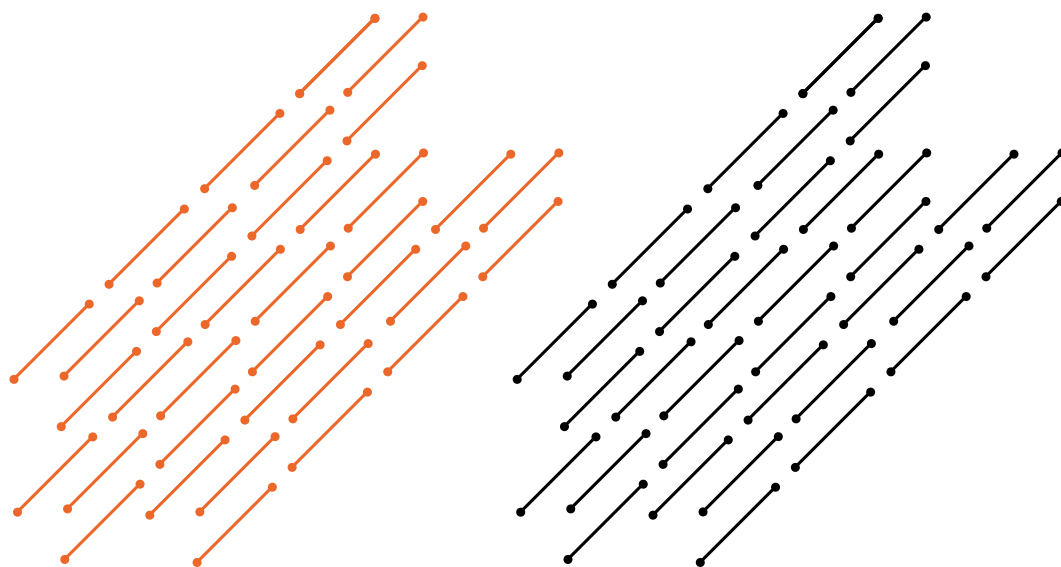
Aucun effet de transparence ou de fusion sur le logo

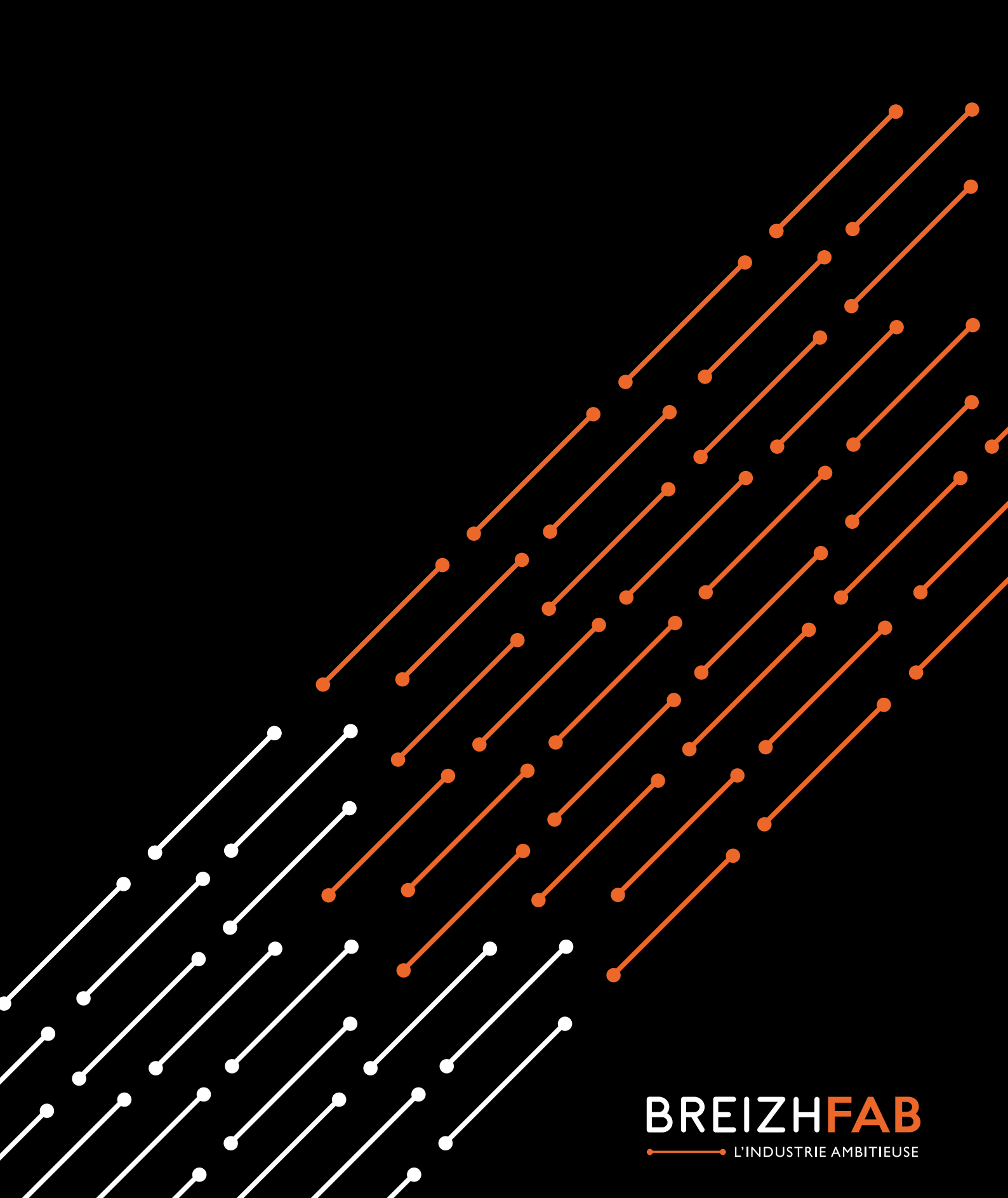


Le logotype est utilisable sur fond photo uniquement dans son encadré.

CHARTRE GRAPHIQUE - LE TRAIT D'UNION

Ce symbole est réservé exclusivement à la marque Breizh Fab.





BREIZHFAB

L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

Soutenu par _____

